



Profession de foi d'Emmanuel Pierrat

Membres ou anciens membres du Conseil de l'Ordre des avocats au Barreau de Paris, chacun riche de son expérience et de sa sensibilité personnelle, les candidats du collège ordinal Paris qui se présenteront au suffrage de leur Conseil de l'Ordre le 21 novembre prochain ont vocation à contribuer aux travaux et à l'action du Conseil National des Barreaux en apportant à la réflexion commune les idées de chacun et les spécificités du barreau parisien. Comme tous les membres élus au Conseil National des Barreaux, ils participeront efficacement à la représentation et à la défense des intérêts de toute la profession. Quels que soient les noms de ceux qui auront l'honneur et la charge de représenter le Barreau de Paris, les candidats à l'élection du collège ordinal Paris affirment, ensemble, leur volonté commune de défendre et servir leur profession et l'ensemble des avocats de France.

- Date de prestation de serment : 16 février 1993
- Forme d'exercice : SELARL
- Date du mandat au conseil : 2012-2014
- Autres mandats électifs/associatifs/syndicaux éventuels : Membre du Conseil National des Barreaux (2015-2017) / Vice-Président de la Commission des Affaires Européennes et Internationales du CNB